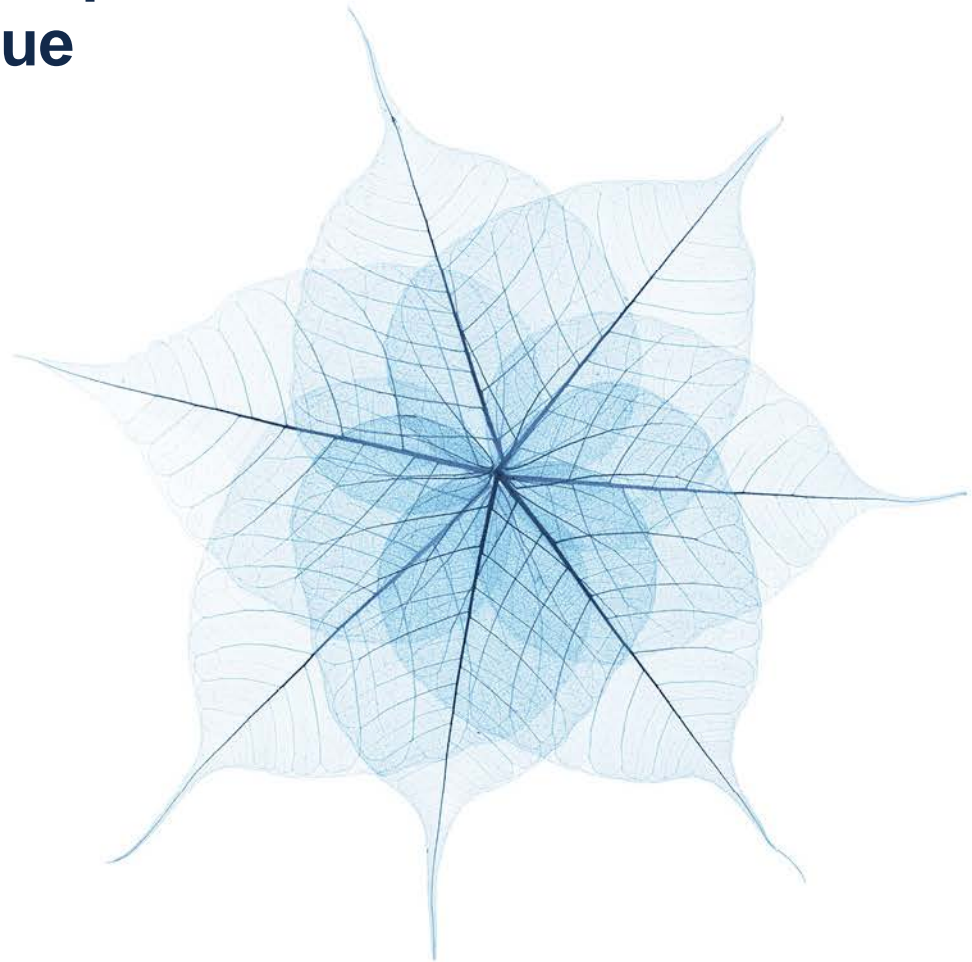


# **CIAN – Commission Juridique et Fiscale**

## **Actualité fiscale en Afrique**

Deana d'Almeida  
Avocat – Département Afrique  
CMS Bureau Francis Lefebvre  
[deana.dalmeida@cms-bfl.com](mailto:deana.dalmeida@cms-bfl.com)

Actualité fiscale en Afrique – 30 mars 2016





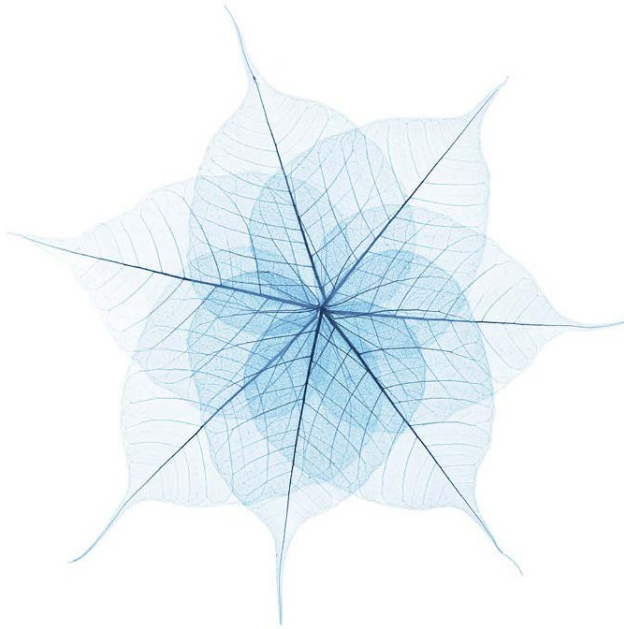
## Sommaire

- 1. Actualité fiscale par région**
- 2. Actualité des conventions internationales**
- 3. Synthèses**
  - **Règles de sous-capitalisation**
  - **Règles en matière de prix de transfert**



## 1. Actualité fiscale des lois de finances pour 2016

- Afrique du Nord
- Afrique de l'Ouest
- Afrique Centrale



# **1. Actualité fiscale des lois de finances pour 2016**

## **Afrique du Nord**

## Actualité fiscale par région Afrique du Nord – Algérie

1. Impôts directs : Limitation de l'obligation de réinvestissement à 30% (au lieu de 100% auparavant) des bénéfices correspondant aux exonérations ou réductions en matière d'impôts
2. Garanties du contribuable : Consécration de l'impossibilité d'effectuer un nouveau contrôle à la suite d'une vérification de comptabilité
3. Investissements étrangers réalisés avant 2009 : Confirmation dans la Loi de Finances 2016 de l'obligation de mise en conformité préalable en cas de modification du registre du commerce

## Actualité fiscale par région Afrique du Nord – Maroc

1. Impôt sur les sociétés : Institution d'un barème proportionnel de 10% à 31%
2. Sanctions fiscales : Augmentation des pénalités d'assiette de 15% à 30% en matière de TVA et de retenues à la source et de 15% à 20% dans les autres cas
3. Procédures fiscales : Réduction de la durée des vérifications de comptabilité ainsi que du délai de réponse de l'administration aux réclamations du contribuable

## **Actualité fiscale par région Afrique du Nord – Mauritanie**

1. Introduction de dispositions relatives aux transferts indirects de bénéfiques
2. Définition de la notion d'Etat à fiscalité privilégiée et renversement de la charge de la preuve pour la déduction de tout paiement à une entreprise établie dans un tel Etat
3. Introduction de règles de sous-capitalisation : Non-déductibilité de la fraction des intérêts versés aux entreprises liées excédant 25% du bénéfice imposable lorsque l'endettement excède 3 fois le montant des capitaux propres

## **Actualité fiscale par région Afrique du Nord – Tunisie**

1. Imposition des établissements stables n'ayant pas déposé de déclaration d'existence : Retenue à la source libératoire de 15%
2. Précision relative à l'assiette du taux réduit de 10% de l'impôt sur les sociétés : Bénéfices provenant de l'activité principale et bénéfices exceptionnels liés à cette activité



# **1. Actualité fiscale des lois de finances pour 2016**

## **Afrique de l'Ouest**

## **Actualité fiscale par région Afrique de l'Ouest – Bénin**

1. Impôt minimum forfaitaire : Réduction de 0,75% à 0,50% pour les industries (0,75% pour les autres activités)
2. Obligations du contribuable de fournir le rapport final du commissaire aux comptes à toute réquisition de l'administration
3. Sursis de paiement : Versement ou caution bancaire de 25% (au lieu de 50%) des sommes contestées

## **Actualité fiscale par région Afrique de l'Ouest – Côte d'Ivoire**

1. Droits d'enregistrement sur les cessions d'actions : Rétablissement d'un droit proportionnel de 1% du prix de cession (au lieu de 18.000 FCFA)
2. Sursis de paiement : Réduction du taux de cautionnement bancaire de 15% à 10% des droits et pénalités contestés
3. Crédits de TVA : Institution d'un délai de prescription de 3 ans pour les demandes de remboursement

## **Actualité fiscale par région Afrique de l'Ouest – Guinée**

1. TVA : Augmentation du taux normal de 18% à 20%
2. Retenue à la source de la TVA : Retenue de 50% de la TVA facturée par les prestataires et fournisseurs de services aux entreprises publiques, sociétés minières, sociétés pétrolières et sociétés de téléphonie

## Actualité fiscale par région Afrique de l'Ouest – Mali

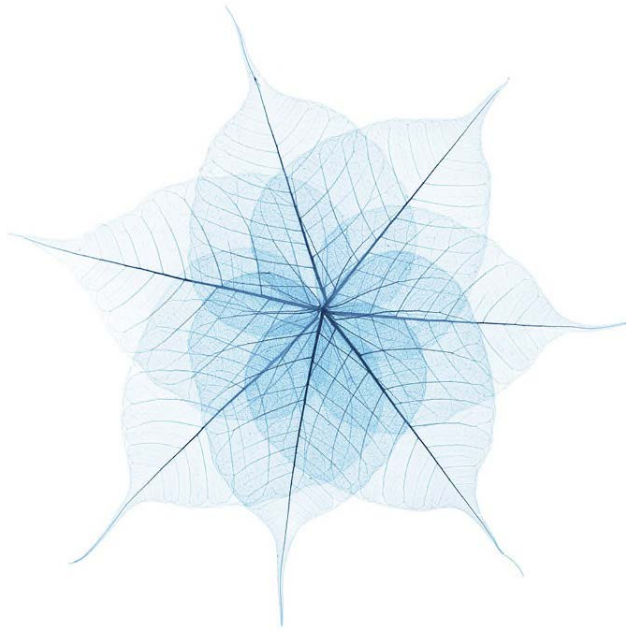
1. Nouvelles dispositions en matière de transferts indirects de bénéfiques :
  - Sous-capitalisation comme moyen d'effectuer un transfert indirect de bénéfiques
  - Définition de la notion de liens de dépendance, de pays à fiscalité privilégiée et d'Etat non coopératif
2. Prix de transfert : Obligation de mettre à disposition de l'administration une documentation de prix de transfert à la date d'engagement d'une vérification de comptabilité

## Actualité fiscale par région Afrique de l'Ouest – Niger

1. Institution de règles de sous-capitalisation : Non-déductibilité des intérêts servis aux entreprises liées si les prêts consentis dépassent le double du montant des capitaux propres
2. Prix de transfert : Obligation de mettre à disposition de l'administration une documentation en matière de prix de transfert à la date d'engagement d'une vérification de comptabilité
3. Procédures fiscales : Institution d'un nouveau délai de prescription de 4 ans lorsque l'administration fiscale a recours à une assistance administrative internationale dans le cadre d'une vérification de comptabilité

## Actualité fiscale par région Afrique de l'Ouest – Togo

1. Augmentation des sanctions fiscales en matière de TVA :
  - 40% (au lieu de 20%) pour les majorations en cas de défaut de déclaration ou de déclaration incomplète
  - 60% (au lieu de 40%) en cas de mauvaise foi du contribuable
2. Régimes dérogatoires : Obligation de faire une demande d'attestation d'exonération à l'administration fiscale dans un délai de 3 mois à compter de la date d'émission de la facture sous peine de déchéance des droits



# **1. Actualité fiscale des lois de finances pour 2016**

## **Afrique Centrale**

## Actualité fiscale par région Afrique Centrale – Cameroun

1. Impôt sur les sociétés : Précision relative à la limitation de déductibilité des redevances sur les brevets, marques, dessins et modèles, applicable uniquement aux transactions entre entreprises liées
2. Régimes dérogatoires :
  - Obligations de déclarer l'impact fiscal des avantages fiscaux dérogatoires
  - Interdiction de signer des conventions et cahiers des charges en dehors des cadres légaux et réglementaires
3. Retenue à la source : Confirmation de l'application de la Taxe Spéciale sur les Revenus sur les rémunérations de prestations relatives aux opérations pétrolières réalisées par des prestataires étrangers

## **Actualité fiscale par région Afrique Centrale – Congo**

1. Impôt sur le revenu des personnes physiques : Réduction du taux marginal de 45% à 40% pour la tranche de revenus supérieurs à 3 millions FCFA
2. Procédures fiscales : Introduction de la possibilité de constituer une caution bancaire pour obtenir le sursis de paiement dans le cadre d'une réclamation (10% des sommes contestées)
3. Régime fiscal des marchés publics : Obligation de conclure les marchés et bons de commande publics toutes taxes comprises

## Actualité fiscale par région Afrique Centrale – Gabon

1. Impôt de distribution des revenus des succursales : Augmentation du taux de la « branch remittance tax » de 15% à 20%
2. Retenue à la source sur les rémunérations versées à l'étranger : Augmentation du taux de la retenue de 10% à 20%
3. TVA : Exclusion du droit à déduction de la TVA au titre de services rendus par un prestataire étranger et disponibles sur le territoire national

## **Actualité fiscale par région**

### **Afrique Centrale – République Centrafricaine**

Régimes dérogatoires : Introduction du principe de la dénonciation et de la renégociation des accords, contrats et autres conventions portant préjudice à l'économie de la RCA

## **Actualité fiscale par région**

### **Afrique Centrale – République Démocratique du Congo**

1. Impôt sur les bénéfices : Réduction du plafond des déficits imputables au titre d'un exercice à 60% du bénéfice fiscal (au lieu de 70% auparavant)
2. Procédures fiscales : Augmentation des pénalités d'assiette
  - 25% pour défaut de déclaration, déclaration tardive ou incomplète
  - 50% pour fausse déclaration
  - 100% en cas de récidive
3. Procédures fiscales : Institution d'une transaction en matière fiscale en vue de la modération des pénalités

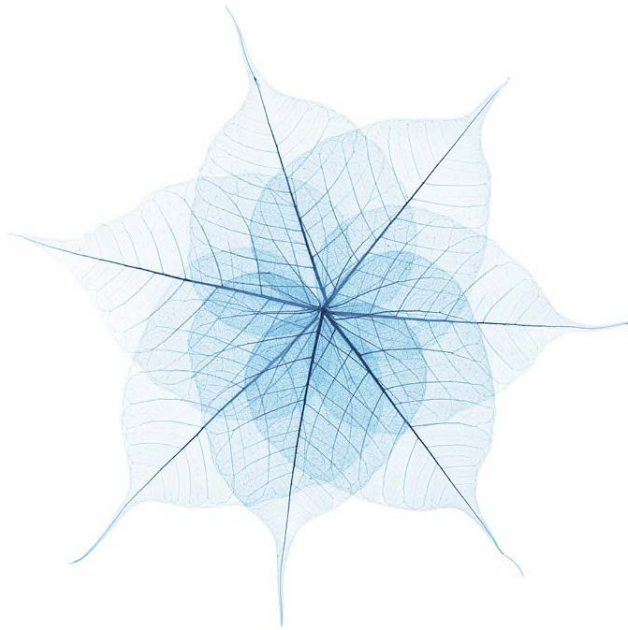
## **Actualité fiscale par région Afrique Centrale – Tchad**

Procédures fiscales : Sursis de paiement conditionné au paiement de 15% du montant des impositions contestées (au lieu de 10% auparavant)



## **2. Actualité des conventions internationales**

- **Evolution du réseau des conventions fiscales en Afrique**
- **Lutte contre la fraude fiscale et échange de renseignements**



## **2. Actualité des conventions internationales**

- **Evolution du réseau des conventions fiscales en Afrique**

# Evolution du réseau conventionnel en Afrique

C/M/S/ Bureau Francis Lefebvre

Conventions	Pays	Date de signature	Date d'entrée en vigueur
<b>Afrique du Nord</b>			
<b>Algérie</b>	Royaume Uni	18/02/2015	
<b>Maroc</b>	Russie	15/03/2016	
	Sao Tomé	25/01/2016	
	Albanie	05/10/2015	
	Maurice	25/11/2015	
	Arabie Saoudite	14/04/2015	
	Guinée Bissau	28/05/2015	
	Guinée	03/03/2014	
	Mali	20/11/2014	15/01/2016
	Côte d'Ivoire	20/07/2006	07/03/2016
	<b>Mauritanie</b>	Emirats Arabes Unis	21/10/2015
<b>Tunisie</b>	Côte d'Ivoire	14/05/1999	Décembre 2015

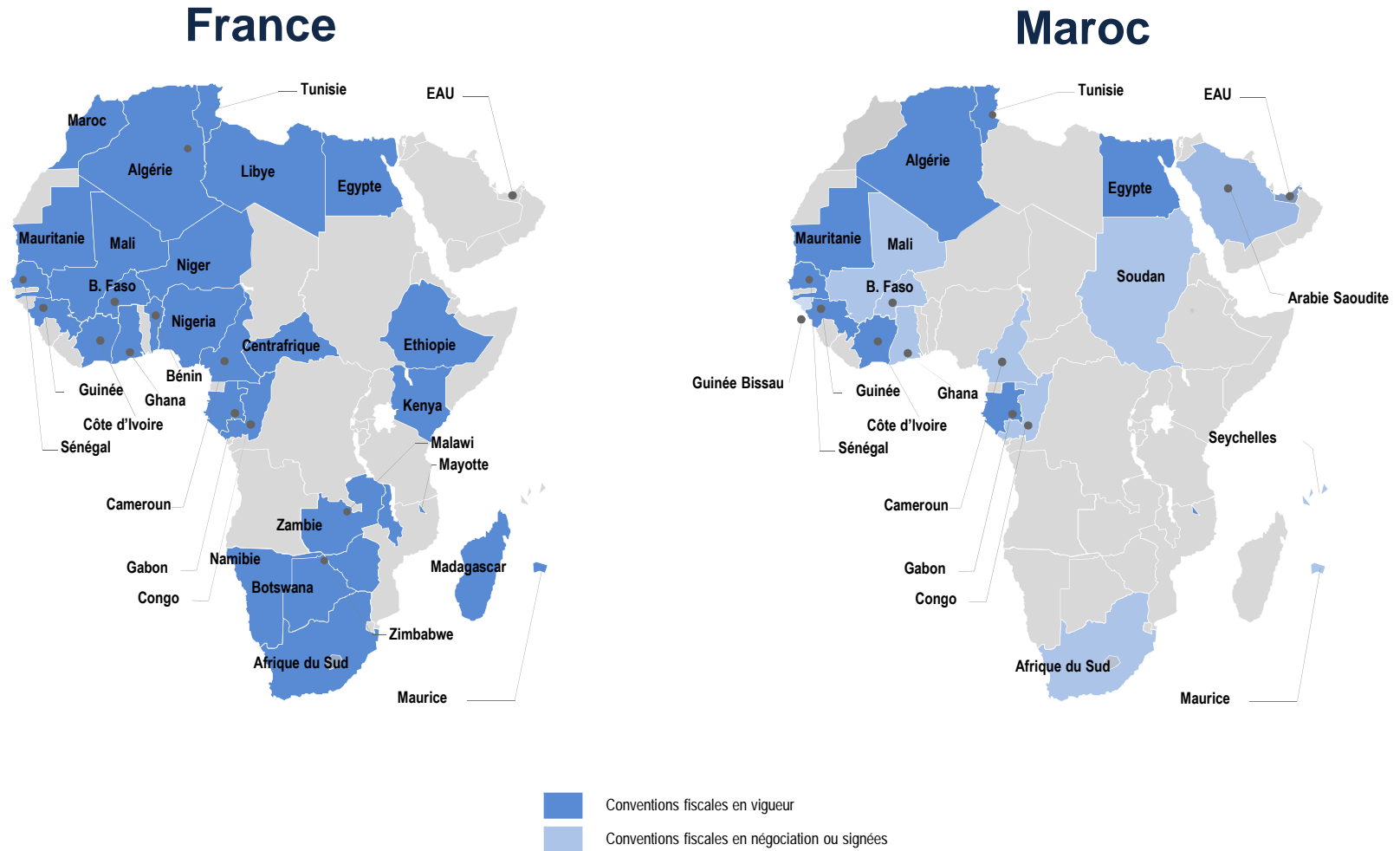
## Evolution du réseau conventionnel en Afrique

Conventions	Pays	Date de signature	Date d'entrée en vigueur
<b>Afrique de l'Ouest</b>			
<b>Côte d'Ivoire</b>	Portugal	17/03/2015	
	Turquie	29/02/2016	
<b>Sénégal</b>	Luxembourg	10/02/2016	
	Royaume Uni	26/02/2015	
	Turquie	14/11/2015	
	Emirats Arabes Unis	22/10/2015	
	Portugal	13/06/2014	20/03/2016
<b>Afrique Centrale</b>			
<b>Cameroun</b>	Afrique du sud	19/02/2015	
<b>Gabon</b>	Arabie Saoudite	17/12/2015	
	Corée du sud	25/10/2010	02/12/2015

## Conventions bilatérales : un réseau conventionnel disparate selon les pays

Liste des pays	Nombre total de conventions	Conventions en vigueur	Conventions signées avec l'Afrique	Conventions en vigueur avec l'Afrique
<b>Maroc</b>	<b>71</b>	<b>50</b>	<b>17</b>	<b>5</b> (Côte d'Ivoire, Egypte, Gabon, Guinée, Sénégal,)
<b>Tunisie</b>	<b>59</b>	<b>47</b>	<b>14</b>	<b>10</b> (Algérie, Burkina, Cameroun, Côte d'Ivoire, Mali, Mauritanie, Maurice, Maroc, Sénégal, Afrique du Sud)
<b>Côte d'Ivoire</b>	<b>12</b>	<b>8</b>	<b>3</b>	<b>1</b> (Tunisie)
<b>Sénégal</b>	<b>20</b>	<b>12</b>	<b>3</b>	<b>3</b> (Mauritanie, Maroc, Tunisie)
<b>Cameroun</b>	<b>6</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>1</b> (Tunisie)
<b>Gabon</b>	<b>13</b>	<b>5</b>	<b>5</b>	<b>1</b> (Maroc)

# Evolution du réseau conventionnel: Accélération du Maroc





## **2. Actualité des conventions internationales**

### **Lutte contre la fraude fiscale et échange de renseignements**

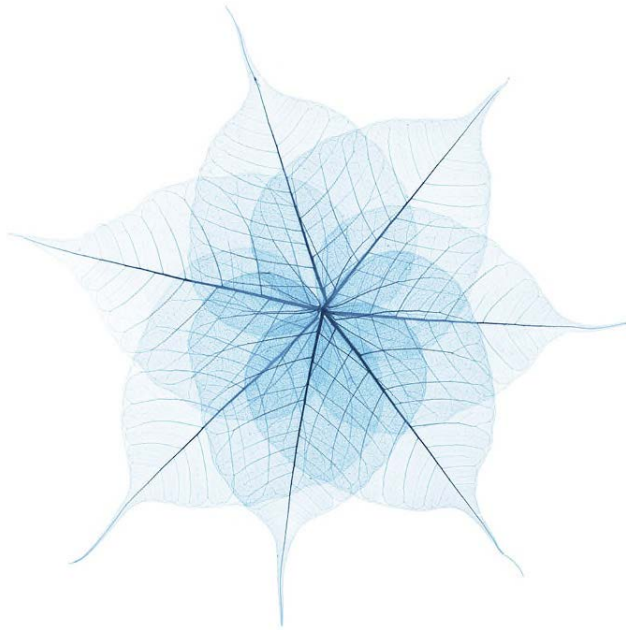
## **Lutte contre la fraude fiscale et échange de renseignements**

### **Convention multilatérale concernant l'assistance administrative mutuelle en matière fiscale**

- Plus de 80 signataires dont 11 Etats africains
- Objet :
  - Echange de renseignements
  - Contrôles fiscaux simultanés
  - Recouvrement des créances et mesures conservatoires

### **Accord multilatéral entre autorités compétentes pour l'échange automatique des déclarations pays par pays**

- Plus de 32 signataires dont 3 Etats africains
- En France : entrée en vigueur du CBCR depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016
- Conditions d'application en Afrique

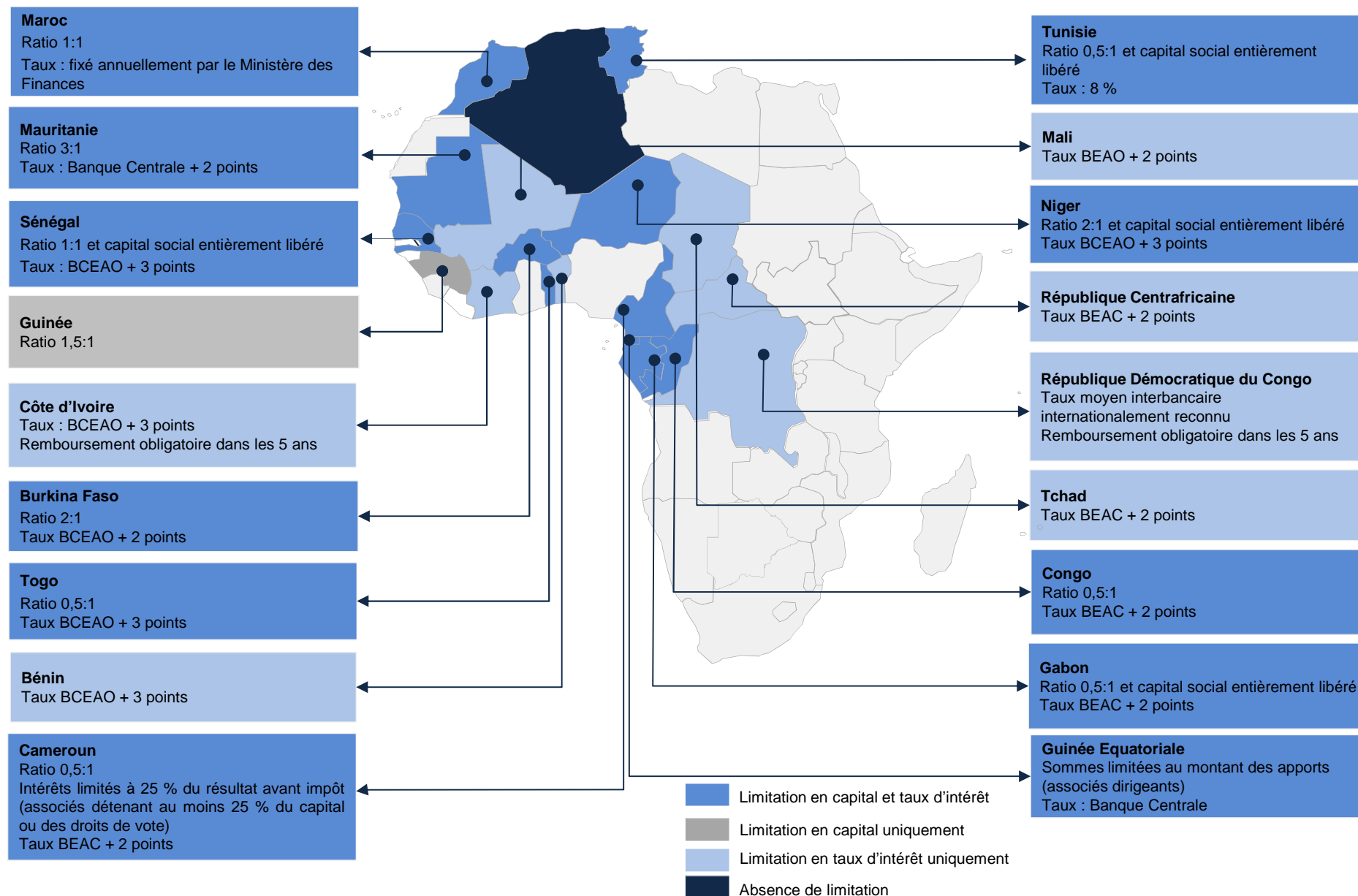


### **3. Synthèses**

- **Règles de sous-capitalisation**
- **Règles en matière de prix de transfert**

# Synthèse des règles de sous-capitalisation

C/M/S/ Bureau Francis Lefebvre



# Synthèse des règles en matière de prix de transfert

C/M/S/ Bureau Francis Lefebvre

